

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18674 - 72ÈME ANNÉE

Le Parti communiste réunionnais, la situation en Guyane et ses répercussions outre-mer

« La population est en colère et réclame le changement »



Johnny Lagrange Backary, Julie Pontalba et Yvan Dejean.

Tirant les premiers enseignements de la grève générale en Guyane, le PCR souligne qu'elle trouve son origine dans un système à bout de souffle qui produit du chômage, de la pauvreté et de l'inégalité. C'est ce même système dans les autres départements d'outre-mer, ce qui fait dire au PCR que « l'outre-mer est train de s'enflammer ». C'est pourquoi le gouvernement doit entendre l'appel à la responsabilité des peuples des outre-mer. Cette responsabilité passe par un nouveau cadre.

Lors d'une conférence de presse tenue hier par Yvan Dejean, porte-parole du PCR, Johnny Lagrange Backary, secrétaire et Julie Pontalba, membre du Comité central, le Parti communiste réunionnais est revenu sur la situation en Guyane. Julie Pontalba rappelle que le 19 mars dernier, le PCR avait tenu une conférence sur les 71 ans de l'abolition du régime colonial. L'objectif était d'appeler à la responsabilité pour sortir de la crise. La situation en Guyane relève l'acuité de cette analyse.

Yvan Dejean, porte-parole du PCR, évoque la situation dans un département frère où la population se bat depuis une quinzaine de jours. La mobilisation s'amplifie. « Le fait marquant reste l'occupation du Centre spatial guyanais (CSG) à Kourou. C'est le symbole de la France et de l'Europe qui est occupé par une population en lutte. La République est coupée en deux. Ce sont des mots réfléchis et pesés » souligne Yvan Dejean qui y voit le constat flagrant de l'échec des négociations avec le gouvernement qui n'a pas pris la mesure des revendications des Guyanais.

Mayotte « au bord de l'explosion »

« Nous l'avions prévu », rappelle le porte-parole du PCR. Dans son communiqué du 28 mars, le PCR soulignait que « plus que jamais, nous considérons que le moment n'est plus de régler les problèmes ponctuellement mais d'avoir une vision globale pour le développement du pays ». « Il est temps que les gouvernements français (l'actuel comme le prochain) comprennent que les outre-mer attendent de leur part une prise en considération de leurs peuples pour que ceux-ci soient les acteurs responsables du développement de leur pays. C'est un appel à la responsabilité qui s'élève de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique en passant par l'Océan Indien », indiquait le PCR.

« Ce communiqué dit exactement ce que disent les Guyanais », ajoute Yvan Dejean.

Croire que ce mouvement va se limiter à la terre guyanaise serait du point de vue du PCR une grave erreur. À Mayotte, un député LR dit « nous sommes au bord de l'explosion ». Elie Domota en Guadeloupe dit que la contagion commence à prendre. « Les outre-mer sont en train de s'enflammer », souligne le porte-parole du PCR.

Les limites du cadre

« Les 4 Vieilles sont régies par un système qui a atteint ses limites et ne peut plus régler les problèmes que nous connaissons : pauvreté, inégalité, manque de logement, chômage », ajoute le responsable communiste. « Il faut dépasser ce cadre » en disposant d'une collectivité territoriale unique avec des compétences élargies en dehors du domaine régional. « Cette émancipation doit se faire dans le cadre de la République française ». « Cette collectivité doit disposer d'un fonds de développement », poursuit Yvan Dejean. Il serait abondé d'une part par les crédits d'investissement de l'Etat, de l'Union européenne ; d'autre part, au nom de l'égalité réelle, par la différence de PIB par habitants entre la France et La Réunion multiplié par le nombre d'habitants à La Réunion. Cette somme de plusieurs milliards d'euros serait étalée sur une dizaine d'années. Le fonds de développement pourrait être aussi abondé par les recettes sur les jeux de hasard et par l'épargne.

Pour une collectivité territoriale unique

En Guyane, beaucoup d'argent est mis sur la table, mais le gouvernement dit comment il veut le répartir, constate le PCR. Les Guyanais disent : « ne nous dites pas comment dépenser l'argent ». Un fonds de développement n'est pas du saupoudrage dans des orientations définies par Paris, mais sert à mener des politiques dans les domaines réclamés par la population.

Or, à La Réunion, les transferts publics sont fléchés, car ils sont dépensés dans des secteurs qui permettent à l'argent de revenir dans les poches des bénéficiaires du système.

« Plus de visibilité, moins de gaspillage, être crédible dans l'océan Indien et le monde » sont autant d'arguments pour la collectivité territoriale dotée d'un fonds de développement.

Le constat de l'impasse est également partagé à La Réunion. Nassimah Dindar dit qu'il n'y a plus de visibilité, Didier Robert parle d'émancipation et souligne qu'il faut plus d'autonomie. Patrick Lebreton affirme qu'il faut changer de logiciel, et Jean-Paul Virapoullé que « Paris commande pas nous ».

Nouvelle Constitution, nouveau cadre

Ce changement de cadre peut passer par la rédaction d'une nouvelle Constitution, précise Yvan Dejean. Cela explique le choix du PCR pour la présidentielle. Jean-Luc Mélenchon est pour une 6e République et une assemblée constituante. Les deux députés de La Réunion élus en octobre 1945 ont siégé dans une assemblée constituante et y ont obtenu la loi du 19 mars 1946 qui a aboli le régime colonial.

« Il faut que notre pays puisse faire des lois péni dans la République, si rien ne change il est fort à craindre d'aller tout droit vers la catastrophe et un embrasement général dans tous les outre-mer », affirme le porte-parole du PCR, « la population veut autre chose, la jeunesse s'impatiente ».

Le PCR veut mener une campagne active sur ces thèmes, et a programmé une quarantaine de réunions dans toute La Réunion. Deux rassemblements sont prévus. Le premier aura lieu le 8 avril à 16 heures à Saint-Pierre, Bassin-Plat, salle Colibri. Ce sera une nouvelle initiative pour contribuer à la campagne de Jean-Luc Mélenchon.

Yvan Dejean précise qu'à l'issue de l'annonce du soutien du PCR à Jean-Luc Mélenchon, Manuel Bompard, directeur de campagne du candidat à la présidentielle a adressé le 4 avril au Parti en soulignant que « la crise aiguë qui frappe la Guyane donne dramatiquement à voir l'épuisement d'un système et l'impuissance d'un pouvoir qui a fait son temps ».

« La population est en colère et réclame le changement. Ce qui se passe en Guyane est extraordinaire, c'est un peuple uni qui lutte pour son avenir », conclut le porte-parole du PCR.

Enfin, au sujet de la surrémunération, le PCR rappelle qu'il demande qu'une étude sur le coût de la vie débouche sur le calcul d'un différentiel appliqué à tout le monde.

M.M.

Edito

Les Guyanais demandent la responsabilité, pas la « loi Bareigts »

Hier matin, la trentaine de manifestants qui avait passé la nuit dans le Centre spatial guyanais a levé le camp. « On a voulu montrer que l'on pouvait prendre possession de tous les espaces, même stratégiques, de Guyane. C'était une démonstration de force », a indiqué Manuel Jean-Baptiste, membre de la délégation reçue au CSG.

Pendant ce temps, le Conseil des ministres prenait acte des mesures contenues dans la déclaration de Bernard Cazeneuve lundi, dont notamment un plan d'urgence d'un milliard d'euros dont l'affectation sera décidée en partie par l'État, 500 millions d'euros étant attribué à la Collectivité territoriale de Guyane, a indiqué Erička Bareigts.

Le résultat du Conseil des ministres est loin de correspondre aux attentes des Guyanais. Sur le plan d'urgence, ils ont refait leurs calculs. Ils ne demandent plus 2,5 milliards d'euros mais 3 milliards. Pour faire avancer leur cause, ils appellent à un grand rassemblement demain devant la préfecture de Guyane à Cayenne.

Au-delà de la question des moyens financiers, le mouvement social a renforcé considérablement le sentiment identitaire du peuple guyanais. Interrogés à leur sortie du centre spatial, les membres de la délégation ont abondé dans ce sens. En effet, dans les manifestations, toutes les composantes de la société guyanaise sont présentes. Elles s'unissent autour de revendications mais aussi d'un drapeau, de chants et de mots d'ordre communs. Une conséquence logique est la revendication de plus d'autonomie.

Le gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure de cette dynamique. Le passage en Guyane de deux ministres s'est conclu sur un échec. Aucun accord n'a pu être trouvé, et le mouvement de grève générale a été reconduit. Son retentissement est maintenant international avec la mobilisation devant le centre spatial guyanais. Le décalage entre Paris et les préoccupations de la population outre-mer s'amplifie. Ainsi Saint-Denis, des personnes au service d'une ministre en campagne pour les législatives distribuent des tracts vantant une « loi Bareigts » sur l'égalité réelle. La crise en Guyane souligne bien que la solution ne réside pas dans la « loi Bareigts », mais dans la prise en compte des revendications des peuples des outre-mer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Election présidentielle

Saint-Denis : le PCR mobilise pour le vote Mélenchon

Hier soir, mercredi, des camarades de la section de Saint-Denis ont organisé une distribution à l'entrée du parking de la grande surface Carrefour.

Ils ont mis en application les décisions prises en réunion de section, mardi soir.

Ce soir, ils seront au Chaudron et vendredi matin, à Camélias. Samedi à 14h30, ils organisent une Conférence-débat à la Gare du Nord, sur le thème: "le PCR appelle à prendre le bulletin de Mélenchon. Et vous? "



SFR à La Réunion : 157 salariés sur 378 devront partir

157 salariés sur un total de 378 doivent partir. C'est l'annonce faite hier par la direction de SFR-Réunion hier. Les patrons de cette filiale d'un groupe français annonce un plan de départs volontaires. Faute de volontaires, des licenciements sont à craindre.

Le téléphone mobile est arrivé à La Réunion à l'initiative de Réunionnais. Des investisseurs de notre île ont fondé la Société Réunionnaise du Radiotéléphone, SRR. Puis SRR est ensuite devenue une filiale de SFR, Société Française du Radiotéléphone. Depuis, elle est liée aux tribulations d'une maison-mère située à 10.000 kilomètres de notre île. Le dernier épisode en date est le rachat de SFR par Altice-Numéricable. SRR est donc elle aussi devenue la propriété de ce groupe.

Cette décision a fortement perturbé le secteur des télécommunications à La Réunion. Au prétexte de réduire les coûts, les nouveaux dirigeants de SFR-Réunion ont imposé des conditions moins avantageuses à leurs sous-traitants. Cela eut pour effet des fermetures de TPE-PME, et donc un transfert de l'activité de ces anciens sous-traitants vers SFR-Réunion.

Manifestement, ce n'était qu'un début. Car hier, la direction de la filiale d'Altice-Numéricable a annoncé hier

un plan drastique de réduction des effectifs. 157 salariés sur 378 doivent partir, sur la base du volontariat. Les arguments invoqués par la direction de l'ex-SRR sont structurels, ils parlent du développement toujours plus important de la concurrence, de pertes de parts de marché et donc d'une politique de réduction des coûts. Cela veut dire que faute de volontaires, il est difficile de croire que le plan de départ ne se transformera pas en plan de licenciements.

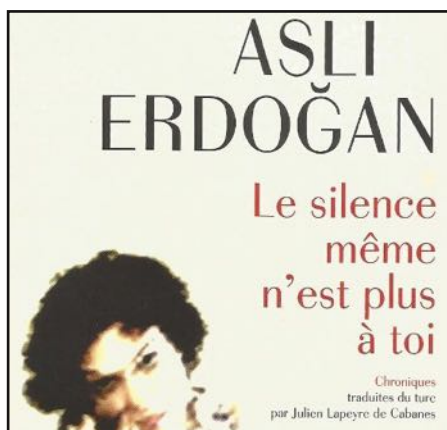
In kozman pou la rout

« Shien i aboiye i mord pa » dézyèm morso

Yèr moin la fine parl sa, mé pou son sans prop : dsi lo késtyonn shien, késtyonn aboiye, épi késtyonn mord. Mé zordi mi vé sèye oir in pé lo sans figuré i déboush la plipar d'tan dsi in moralité konm zot i koné. Lé konmsa, lé pa konmsa ? Sé sak ni pé sèye oir... Pou komansé ni pé oir in késtyonn ménas : zot i koné nana demoun i ménas tor an travèr. Si ou i ékout azot zot i tyé sète zot i blès katorz mé la plipar d'tan sa lé konm in l'intimidasyon. Dann la guèr i diré « in disyazion ». I pé ménas fé in prosé, i pé ménas déklansh in guèr, i pé ménas ankor dévoil in vérité i fo pa dévoilé. Sé lo ménasé d'aprétyé si lo ménas lé sèryé sansa si li lé pa. Si li lé pa, kas pa la tête, é aplik nout proverb an o la ! Mé si lé sèryé i fo méfyé. Alé ! Mi lèss azot aprétyé lo z'afèr par zot mèm é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Horizon étranglé

Sous les couches supérieures de l'écriture, sous l'errance des mots et « les couloirs plus longs qu'une vie humaine », la journaliste écrivaine turque fait affleurer les événements bruts en mauvaise roche, toute stratifiée, crevant la surface du chromos ici et là dans leurs violences inouïes, insoutenables. Sous une tenture à la Shakespeare, une histoire toute modelée par la haine... « Nous avons commis, dans ce pays, un crime si atroce que ceux qui en ont été les victimes ont trouvé ces mots pour le nommer 'Grande Catastrophe', nous avons éradiqué un peuple. (...) Ces Arméniens dont depuis un siècle nous annonçons, à grands cris et à grand renfort de pancartes, d'insultes et de balles, que non, ils n'ont pas été assassinés sur notre sol. Appelée par certains « la Grande Catastrophe », en un renversement négationniste, elle est « insultes faites à nos bien-aimés ancêtres », « racisme du lobby arménien », « Bâtard de lait, bâtard de sang », clame l'État turc. Génocide arménien, terre crevée de fosses, flashs en déflagrations : « Un monsieur en costume, rasé de près, dit en voyant le portrait de Hrant à ma boutonnière : 'Un Arménien ? Bien fait pour lui !' » Et puis, « ces Kurdes dont nous annonçons qu'ils n'ont pas vécu avant nous sur ces terres, ces Kurdes que nous informons, au cas où ils voudraient continuer à vivre parmi nous, qu'ils pourront le faire en se pliant à nos conditions et à nos conceptions... » « On arrête pour 'tentative d'homicide' les proches de gens déchiquetés par les missiles d'un F16, et pour 'propagande' ceux ayant rapporté l'information que des enfants ont été violés en prison... » Meral Camci, universitaire turque, arrêtée le 1er avril 2016 à Istanbul pour 'propagande terroriste', en raison de son soutien à la cause kurde. « La loi misérable qui dans ce pays fait du port du keffieh kurde un 'crime' », « l'écrasante pesanteur de vivre et d'écrire en ces jours où des hommes - dont des blessés, des enfants - sont brûlés vifs dans les caves où ils sont assiégés ». Passion de la haine et du pouvoir. « Ce sac à gravats qu'on dépose en disant 'voici ton enfant', 'environ cinq kilos d'os et de chair' », « le sort qu'on fait subir à cette mère qui attend depuis des semaines devant un hôpital en se répétant 'un bout d'os calmerait ma peine' »... Can Dündar, du journal Cumhuriyet, arrêté avec 4 autres universitaires, pour avoir di-



Le Silence même n'est plus à toi d'Asli Erdogan, éditions Actes Sud.

vulgué des informations concernant des ventes d'armes du gouvernement turc aux combattants islamistes de Daesh. Le visage du crime est toujours engageant, il fleure bon l'après-rasage. « Parce qu'ils voulaient la paix, parce qu'ils ont déclaré ne pas vouloir être complices des crimes atroces qu'elle commet, la Turquie des années 2010 a jeté en prison quatre universitaires, Esra, Muzaffer, Kivanç, Meral, sur 'ordre venu d'en haut' ». Toujours les mêmes images : « le jardin de l'hôpital de campagne carbonisé, ses murs troués d'impact de balles jusqu'au troisième étage. (Un infirmier agitait un drapeau blanc, ils l'ont descendu lui aussi) (...) Les blessés qu'on interdit de transporter à l'hôpital. Diyarbakir centre, des policiers molestent ceux qu'ils ont arrêté pendant le meeting pour la paix » : « la Turquie joue une 'nuit de Cristal' à sa mesure. Les foules prêtes au lynchage envahissent en masse les rues de la ville. En une minute le siège est fait devant un nouveau bâtiment du HDP (le parti démocratique du peuple : parti d'opposition pro-kurde), des librairies aux kebabs, les 'commerces kurdes' sont mis à sac, un jeune qui parlait kurde est dépecé à coups de rasoir, on exige d'immoler une fille de 5 ans » ! « L'oreille mutilée de Bünyamin retrouvée dans une poubelle à Cizre, les anneaux de l'enfer » qui rétrécissent. Asli Erdogan dit que la route de l'horreur part d'Auschwitz et arrive en Turquie : « les balles pleuvent sur tout ce qui bouge, enfants, blessés, drapeaux blancs, oiseaux, sans discernement, la terre accepte chaque corps qui lui tombe dessus, elle leur donne une âme. » Ulysse a non seulement perdu son bateau mais le chemin de sa demeure, image de son âme, Exilé archétypal, le Perdu

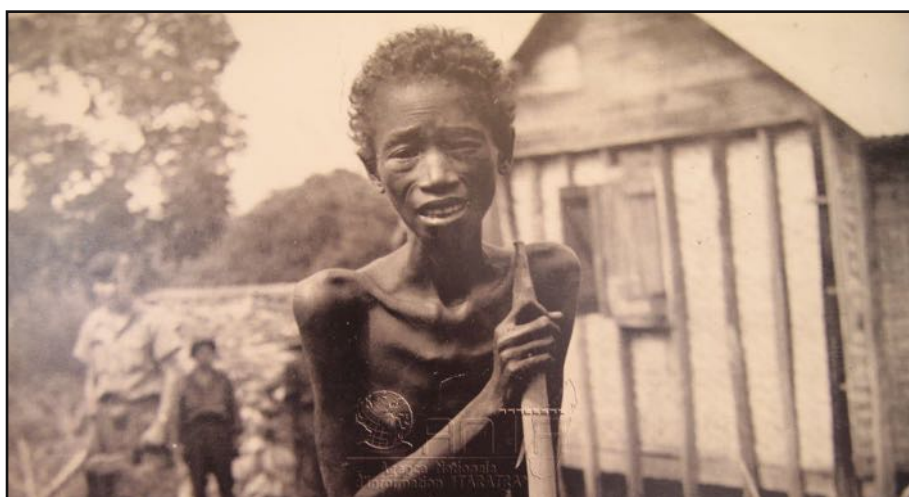
du labyrinthe. « Il y a les rapports de médecins dénonçant mille humiliations et passages à tabac, il y a un homme mort au cours d'un interrogatoire à trente-sept ans, il y a cette toute jeune fille qui a été violée, il y a les rapports d'autopsie... Mais pour ceux qui en parlent, et même pour ceux qui font leur sujet des viols et de la torture d'État, il y a partout, prêts et tout près, des lois, des verdicts et des ordres pour les incriminer de mensonge, de calomnies, de ceci, cela et d'encore autre chose. (Cette alliance sournoise qui exclut les victimes de viol en les enfermant dans leur solitude, et d'une façon ou d'une autre, finit par les traiter de 'menteurs'...) Mais cette fois l'État de droit se montre tel qu'il est : trois policiers sont jugés pour avoir assassiné Süleyman Yeter (syndicaliste turc torturé à mort par des policiers turcs en 1999), l'un est acquitté, et l'autre, en invoquant sa 'bonne conduite', le recours en cassation et la loi d'application des peines, s'en sort avec un mois de prison seulement ! On ne fait même pas le procès des chefs d'équipe, et des années plus tard nous apprenons que l'un d'entre eux, qui devait ensuite monter en grade, avait déjà été jugé pour avoir pratiqué deux fois la torture, mais, conviction ayant été faite qu'il ne recommencerait plus, son nom ne figurait même plus dans les dossiers... » Ailleurs, « un tout jeune enfant soumis au supplice de l'estrapade jusqu'à la mort nerveuse... » Anniversaire des 'Mères du Samedi' : « regards de la foule de Beyoglu, indifférents, méprisants, parfois ostensiblement haineux... Les menottes brandies en l'air. La troupe de femmes marchant avec fierté, sans un bruit, sans scander de slogans, sans jamais pousser ne serait-ce qu'un cri. » « La supplique 'donnez-nous juste un bout d'ongle'. Ces femmes qui cherchent désespérément les dépouilles de leurs enfants, dépouilles pour la plupart marquées d'atroces sévices, brûlées, torturées... » « N'avez-vous jamais attendu quelqu'un dont vous ne saviez pas ce qu'il était advenu ? Des heures, des jours, sans lâcher des yeux le téléphone, envahi d'espairs déçus et de doutes affreux chaque fois qu'il sonnait. » Où est la tombe de l'être aimé, si ce n'est dans le vol de l'oiseau ? Le seul héroïsme possible, ajoute Asli Erdogan, est de ne pas pleurer.

Jean-Baptiste Kiya

L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français -3-

Lamine-Gaye : « à Madagascar la répression a pris la forme d'un assassinat collectif »

Après avoir rappelé que les succès électoraux du MDRM en 1945 et 1946 pouvait laisser croire à une marche pacifique vers la restauration de l'indépendance de Madagascar (voir Témoignages d'hier), la troisième partie de l'article d'Eugène Rousse intitulé « L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français », revient sur les causes de l'insurrection du 29 mars 1947 et la violente répression qui a suivi où la France a utilisé les méthodes barbares que lui avaient fait subir les armées nazies trois ans auparavant. Les inter-titres sont de Témoignages.



La répression est à l'origine d'une famine dont de nombreux Malgaches furent victimes. (photo Agence Anta)

Ce bilan est effectivement calamiteux car, après un demi-siècle de régime colonial, le traitement infligé aux Malgaches est sensiblement le même que celui réservé aux esclaves. Ils sont privés de liberté en raison du « régime de l'indigénat » institué depuis 1904, qui permet « d'emprisonner quiconque déplaît à l'administration » ; en raison aussi du « travail forcé » institué en 1926 et qui rend possible tous les excès. Aux Malgaches sont réservés les travaux pénibles et très mal payés refusés par les immigrants, majoritairement des Réunionnais, dont beaucoup n'aspirent qu'à quitter leur île pour « aller faire fortune à Madagascar ».

Effroyable misère et exploitation coloniale

À partir de novembre 1942, « l'effort de guerre » qui est demandé aux Malgaches se traduit par une aggravation de leurs conditions d'existence. Un seul exemple suffit pour étayer cette affirmation : « l'effort de guerre » oblige les Malgaches à vendre à « l'office du riz » la totalité de leur récolte. Pour se procurer cette denrée de base de leur nourriture, ils doivent l'acheter à « l'office » plus cher qu'ils ne le vendent. Le Haut-commissaire Marcel de Coppet admettra beaucoup plus tard, le 3 mars 1949, que les sacrifices demandés aux Malgaches « n'étaient pas justifiés par l'effort de guerre. Quant aux prestations, elles perdirent leur caractère d'impôts en nature pour s'apparenter à la corvée ».

De son côté, le président de la République française, Vincent Auriol, se range à l'avis de De Coppet lorsqu'il déclare devant le Conseil des

ministres du 9 avril 1947 : « il est impossible de laisser les grandes sociétés... exploiter les indigènes de l'île (de Madagascar) et réaliser les gros bénéfices qu'elles exportent sans rien faire pour le territoire ».

Bref, on peut affirmer sans risque d'erreur qu'à l'origine de l'insurrection malgache de 1947 – 48, il y a l'effroyable misère des autochtones, l'attitude méprisante et brutale de l'administration coloniale française et le comportement de la majorité des colons qui traitent les Malgaches en sous-hommes. À cela s'ajoute évidemment le refus du gouvernement français de dialoguer avec les parlementaires malgaches. C'est dans un tel contexte qu'éclate l'insurrection dans toute la région orientale de Madagascar.

L'étincelle du 29 mars 1947

Dans la nuit du 29 au 30 mars, ce ne sont pas moins de 2.000 à 3.000 hommes équipés d'un armement rudimentaire qui attaquent le camp militaire de Moramanga, à 110 kilomètres de Tananarive. Ils tuent une partie de la garnison, s'emparent des armes et mettent le feu à la poudrière avant de se replier sur la voie ferrée reliant Tananarive et Tamatave, qu'ils rendent inutilisable. Prenant ensuite la direction de Tamatave, ils font irruption dans les fermes des gros colons et tuent leurs propriétaires. Simultanément, les mêmes scènes se produisent en de nombreux points de l'Est du



Raymond Rakoutoumala, président de l'Association des anciens combattants nationalistes de Moramanga, devant un monument érigé sur une fosse commune où les prisonniers étaient exécutés sur place par l'armée française.

pays. Les insurgés commettent des sabotages destinés à ralentir la progression des militaires français chargés de les traquer et se rendent rapidement maîtres d'environ un sixième de l'île.

À vrai dire, cette insurrection ne surprend personne. À Tananarive, les plus hautes autorités de l'île avaient été informées par leurs agents de renseignements de la date exacte de la révolte ordonnée par les sociétés secrètes. Ces autorités se sont bien gardées de prendre toutes les mesures qui s'imposaient car l'occasion s'offrait enfin à elles « d'abattre le MDRM » en le rendant responsable de l'insurrection, qui devait faire très officiellement 89.000 victimes du côté des insurgés, 1.900 tués du côté des troupes coloniales (composées essentiellement de tirailleurs sénégalais et algériens) et 550 tués européens, dont 350 militaires. Une telle disproportion s'explique par le fait que les insurgés ne disposaient que de sagaïes, de coupe-coupes, de haches, de pioches et de 250 fusils pris lors des attaques de garnison.

Les horreurs de la répression

Dans les heures qui suivent l'attaque du camp de Moramanga, l'appareil répressif se met en marche dans les régions occupées

par les insurgés. On y assiste alors à une répression d'une cruauté absolue. Début août, avec l'arrivée en renfort des parachutistes et de la Légion étrangère, ces régions sont quadrillées par les militaires qui procèdent nuit et jour à des exécutions sommaires, à des scènes de pillages, à l'incendie ou au mitraillage de villages, obligeant les populations à se réfugier dans les forêts. Les immigrés, de leur côté, s'organisent en groupes d'auto-défense, qui tuent systématiquement des otages malgaches.

De toutes ces scènes d'horreur — qui conduisent l'avocat et député sénégalais Lamine-Gaye à déclarer : « à Madagascar la répression a pris la forme d'un assassinat collectif » —, deux méritent d'être relatées.

1) **La tuerie de Moramanga**, telle qu'elle a été rapportée par des historiens.

« Le 5 mai 1947, avant l'aube, 166 otages sont transférés à la gare d'Ambatondrazaka et enfermés dans trois wagons plombés, affectés d'ordinaire au transport des bestiaux. Le convoi s'ébranle et arrive en début de l'après-midi en gare de Moramanga. Vers minuit, (...) les militaires de garde reçoivent l'ordre de faire feu sur le train (...). Les 71 rescapés de cette tuerie sont aussitôt transférés à la prison de Moramanga où pendant 2 jours ils sont soumis à la question (c'est-à-dire la torture). Reconduits à nouveau dans les wagons et lais-

sés sans nourriture, ils en sont extirpés (...) le jeudi 8 mai dans l'après-midi pour être conduits vers le peloton d'exécution (...). L'ordre d'exécution est signé du général Casseville (...). Les otages sont aussitôt abattus sur le bord d'un charnier où s'empilent leurs cadavres ». Ce récit a pu être fait grâce à un blessé qui a pu s'échapper du charnier à la faveur de la nuit.

2) **La tuerie et les « bombes vivantes »** dans un port de la côte Est.

Le 1er avril 1947, un jeune lieutenant venu de la caserne Lambert (La Réunion) est affecté dans un port de la côte Est de Madagascar. Dès son arrivée, il fait procéder au rassemblement d'une centaine de suspects sur une place publique et donne l'ordre d'ouvrir le feu sur ces derniers.

Dans les jours qui suivent, des prisonniers sont largués vivants d'avions survolant le port. Ces « bombes vivantes » ou « démonstratives » seront périodiquement lâchées sur des « villages dissidents » en vue de terroriser les populations.

Ajoutons que les prisons où sont parqués des milliers de suspects s'apparentent à des camps de la mort.

À suivre

Eugène Rousse

Oté

Sé pa ké nou la tardé, sé ké lo bann kandida lo pyé !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, fransh vérité mi konpran pa ousa zot i vé alé. Momandoné mi pansé zot té i anlav la min pou lo zéléksyon prézidan la républik é zot té i espèr sirtou lèss l'oraz pasé san pèrd la plime pli k'i an fo. Astèr mi sort antann lo PCR i dmann pou vote pou Mélanchon. Akoz sa ? Pars son program i bote azot ? Si té sa zot noré di in pé plis dsi program kandida la, mé la pa lo ka. Donk, si mi tronp pa, sak i aral azot sé la sizyèm républik é konm èl i égzis pa ankor, mi oi pa kosa zot i sava fer avèk in l'asanblé konstityant tiré o sor. Zot i koné koman i apèl in tikètak konmsa ? Sa I apèl fé lo do ron an aspéran lo bo tan I rovien. Mé, sanm pou moin, li la pa pou domin. Tok! Pran sa pou toi.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toutan la boush rouvèr, sak ou i di i étone pa moin. I étone pa moin oir aou déform bann pozisyon lo PCR vi ké sé sak ou i fé dopi lontan.

Matant, la pa nou l'otèr, si bann kandida la tard si tèlman pou fé konète z'ot poinn vizé é mèm si zot té kandida sansa non. Arzout èk sa kan banna la fé konète z'ot poinn vizé dsi bann péi l'outremèr zot la pa réponn vréman nout kouryé la késtyone azot. Kèl l'analiz zot i fé dsi lo néokolonialis. Kèl solisyon zot i èmré pou nout bann péi l'outremèr. Koman zot i réponn nout domann in l'asanblé épi son pouvoir ranforsé ni réklam ! Koman i fé pou mète l'arzan dann nout fonn dévlopman ! Koman i ranfors lo pouvoir nout l'asanblé dézigné par lo sifraz inivèrsèl avèk la proporsyonèl !

Pou konplik ankor lo total, dan La Frans laba la fé in pèl mélaz dsi lo klima bann z'afèr. Donk pandan so tan la, lo tan i pass épi zot i donn pa in bon program pou vréman é nou, l'om sansa lo madam i intèrès pa nou pou vréman, sé lo program i intèrès anou. Konm lo program lété an poin l'intérogasyon domann vote pou iks sansa pou igrèk té i rovien a vote pou lo zoli sourir d'inn lo gayar kostar l'ot nana, lo montr i kout vinn sète mil éro. Akoz pa lo konkour la boté lé inn épi lé z'ot. Si vi konpran matant sa té in n'afèr i konsèrn pa nou.

Final de kont ni rotourn anou dsi nout z'intéré épi ni di koman fèr avans la koz lo pèp rényoné. Kisa i pé fèr avans so koz la é koman. Sé la ké ni di nou na in l'égzanp déyèr nou, sé l'asanblé konstituant la réini l'ané mil nèf san karant sis é sé so l'asanblé la la pèrmète anou an avoir la loi dsi l'égalité. konm Mélanchon i vé réini in l'asanblé konstituant ni kalkil ni pé fé valoir nout rézon dovan so l'asanblé la. Tok ! Pran sa pou ou.

Sa i anpèsh pan ou sèye mète d'akor la mazorité bann rényoné pou in bon solisyon pou lo pèp rényoné : in solisyon rényoné, trouvé par lo pèp rényoné, dann l'intéré lo pèp rényoné. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin